

Radio Muhabura: une radio de la haine protégée?

Etude du Dr Jean Paul Puts

Le Dr Jean Paul Puts est en train de mener une étude sur Radio Muhabura. Il a exposé une partie de ses recherches à Bruxelles dans le week-end du 22-23 mai 2010 à l'occasion de la "Conférence sur le TPIR du point de vue de la Défense".

Radio Muhabura a été fondée en mars 1991. Muhabura est le nom d'un volcan du Rwanda situé sur la frontière septentrionale et occidentale avec l'Ouganda, à 4127 mètres d'altitude. Muhabura - du verbe (guhabuura) - signifie : « celui qui est visible de loin », « celui qui sert de point de repère », « le phare », « leading the way ».

Radio Muhabura prit l'appellation du journal de mobilisation au service du FPR, « Muhabura », édité antérieurement à Bujumbura.

L'émetteur de radio Muhabura fut acheté par l'homme d'affaire tutsi Valens Kajeguhakwa. Il avait pour ce faire retiré 50 millions de francs belges de son compte à la Banque du Luxembourg pour son effort de guerre au FPR. Il est actuellement réfugié aux USA depuis 2001.

Les principaux journalistes de Radio Muhabura sont:

- 1/MUGONGA Emmanuel
- 2/ RUTAYISIRE Wilson aka « Shabani » (Rwanda, 1994), aka « Khadafi » (Congo, 1996-1997)
- 3/ KARAKE Mweusi
- 4/ MUGABE Jean-Pierre
- 5/ « KAMANZI Ntabiri »
- 6/ MUKIMBIRI Jean
- 7/ RUTAZIBWA Privat
- 8/ MUSONERA Gaspard
- 9/ MUZINGA Emmanuel
- 10/ MUGABO Callixte
- 11/ BUTERA Pierre-Célestin
- 12/ HIKIRIMANA Jean-Baptiste
- 13/ KADES – KADEA - KARERA Jean-Baptiste
- 14/ MIGAMBI Ferdinand
- 15/ NKUNDWA Claude
- 16/ KABAVU Emmanuel
- 17/ NDAMBAJE -NDAYAMBAJE Wilson
- 18/ NYILIMBWA Gérard
- 19/ Nicodème X
- 20/ TATU Jean-Baptiste
- 21/ MWENE BUKUNGU
- 22/ KAYIBANDA Louise
- 23/ HABINEZA Jean-Paul
- 24/ « PAUL »
- 25/ MANZI « Bucumi » Sudi Fadi (radio-technician?)

26/ SEHENE (François?)
27/ MAZIMPAKA Ernest
28/ NKAKA Raphaël
29/RUZIRAGUTEBA Idriss (real name: MBONIMANA Silas)

Mi-1991 Radio Radio Muhabura était localisée au sud ougandais. Ensuite elle a déménagé à Bujumbura pour mieux couvrir le sud rwandais. Pierre Buyoya était alors président du Burundi (1987-1993).

Sur ordre de Melchior Ndadaye (Président hutu élu, assassiné le 21 octobre 1993), soit début octobre 1993, il y eut la fermeture de l'antenne cette radio à Bujumbura et l'arrêt des aides publiques au FPR.

En novembre 1993, la radio est située aux hauteurs de Mulindi. Jusqu'au 6/4/1994, elle a eu des déménagements réguliers. Cela se justifiait selon Emmanuel Mugonga (directeur à l'Information, FPR) qui déclara en juillet 1994, après la victoire des Inkotanyi : « (...) *il nous fallait bouger sans cesse. Pour suivre les déplacements du Front et des populations. Egalement, bien sûr, pour des raisons de sécurité* ».

Ainsi, entre avril et mai 1994, elle émettait principalement à partir de Byumba. Fin juin 1994, elle était probablement localisée au Centre Christus de Remera. En Juillet 1994, elle était à Kigali, dans les bureaux de Radio Rwanda.

L'analyse des transcrits de Radio Muhabura, obtenus par examen des publications officielles de la BBC - Monitoring (SWL) et de la CIA (FBIS-IV) révèle que Radio Muhabura s'est fait le relai systématique de la position inflexible du FPR. Ses lignes directrices étaient : diabolisation du régime du Président Juvénal Habyarimana, escamotage systématique de la vérité, diabolisation du gouvernement intérimaire, division des Rwandais entre eux ; camouflages des crimes du FPR ; refus de cessez-le-feu et manipulation des consciences

Cette propagande en faveur du FPR incluait également : la contre-propagande contre le régime Habyarimana et contre le gouvernement rwandais intérimaire, l'incitation à la violence ; le camouflages de la stratégie et des crimes de guerre du FPR, la complicité de meurtre par non-assistance des victimes en danger et la critique de l'inaction ou de toute intervention militaire de la communauté internationale

Après avoir remporté la victoire, le FPR a réussi à cacher les enregistrements de Radio Muhabura, blâmant ainsi exclusivement le régime Habyarimana d'avoir créé une situation politique explosive avec l'aide, de surcroît, d'une chaîne médiatique privée, la RTLM. Les Inkotanyi finirent par nous convaincre que le président Habyarimana s'est suicidé comme Umutabazi au service de leur cause !

Cette radio rebelle était un outil au service de la stratégie de prise exclusive du pouvoir par le mouvement politico-militaire RPF-Inkotanyi.

Depuis la mise en place du TPIR, il y a un blocage systématique de l'accès aux enregistrements audio de Radio Muhabura, enregistrements faits à Nairobi — Kairen par le BBC-Monitoring et copié pour le FBIS (CIA) et le US State Department. C'est l'Administration américaine (USSD) qui a fourni les documents au Bureau du Procureur.

Radio Muhabura émettait en ondes courtes et était donc audible partout au Rwanda. Son impact était donc plus important sur les Rwandais que Radio Rwanda et RTLTM qui avaient été réduites au silence tout au début de la reprise de la guerre en avril 1994, la RTLTM ayant utilisé après le camion-antenne de Radio Rwanda en fréquence modulée, avec un impact limité dans un rayon d'une trentaine de kilomètres.

RADIO MUHABURA, A COVERED HATE MEDIA ? RADIO MUHABURA, UNE RADIO DE LA HAINE PROTEGEE?

Dr. PUTS Jean-Paul
21 May, 2010

1 Géographie

Le Muhabura est le nom d'un volcan du Rwanda ou Rwaanda, situé sur la frontière septentrionale et occidentale avec l'Ouganda, à 4127 mètres d'altitude, 1°22'55.81" de latitude sud et 29°40'41.52" de longitude est, précisément sur la frontière ougandaise. Le Muhabura est situé le plus au nord de six autres volcans, situés au sud-ouest : Gahinga, Mukurumubi, Nyamuragira, Sabyinyo, Bisoke et Karisimbi.

2 Définition

Muhabura – Muhavura – Umuhabuura (guhabuura) : « celui qui est visible de loin », « celui qui sert de point de repère », « le phare », « leading the way ».

Ikiruunga (*kuruunga*) : volcan, personne énorme, chose énorme, essaim d'abeilles ou de mouches.

Ikiruumba (*kjuruumba*) : volcan, plante ou champ stérile et improductif, bon à rien

3 Symbolique

Sur le plan du symbolisme rwandais, les anciens Rwandais affirmaient : « *Muri Muhabuura hajya abazimu b ababaandwa baapfuuye ari aabeere* », « *Dans le Muhabura, sont installés les esprits des adeptes du culte de Ryaangoombe, lesquels sont sans souillure* ». Ryaangoombe était une sorte de magicien ambulant originaire du Kitara cya Muliro, dans l'ouest de l'Ouganda. Cette région s'appelle actuellement le Toro et est située au nord du Lac Edouard, lac que les Abanyarwaanda appelaient Rwicanzige, « Celui qui tue les sauterelles », les nuées de criquets étant incapables de le traverser sans tomber dans l'eau. C'est aussi au Toro que bon nombre de réfugiés Tutsi rwandais prirent refuge dès l'année 1959, attendant de revenir vers la mère patrie... sur les pas de Ryaangoombe.

4 Choix du nom de Radio Muhabura.

Radio Muhabura prit l'appellation du journal de mobilisation au service du FPR, « Muhabura », édité antérieurement à Bujumbura (Anicet Karege).

5 Etude de marché.

- 1990-1994 : 85 organes de presse et de propagande rwandais dont 51 (63%) pro-FPR.
- 33 à 44% illettrés rwandais, presse écrite peu développée, caricatures+
- 1991 : 29% des familles ont une radio (27% campagne, 59% ville)
- Atteindre la cible par la propagande radiophonique

6 Radios rwandaises concurrentes

Radio Rwanda :

- 5 KW (1960), 50 KW (1963 : Deutsche Welle, Kinyinya), inauguration du nouveau bâtiment à Kigali (1968, Allemagne) ;
- Radio d'Etat : ORINFOR
- Ouverture démocratique en 1992 : Jean-Marie Vianney Higirow (MDR) directeur

RTLTM SA (Radio Télévision Libre des Mille collines) :

- Radio privée : conception en septembre 1992, émissions expérimentales en juillet 1993
- en réaction à la propagande de Radio Muhabura
- en réaction au passage de Radio Rwanda dans le giron du MDR en 1992

7 Chronologie

Radio Muhabura : mars 1991, soit 28 mois avant

RTLTM : juillet-août 1993

8 Financement

- L'homme d'affaire Tutsi Valens Kajeguhakwa, alias « VEKA » (V. K.), alias « Avenue Château Wales », parmi les « *chers compagnons, amis et frères* » du FPR.
- VK a retiré 50 million BEF de son compte à la Banque du Luxembourg pour son effort de guerre au FPR, entre autre pour l'achat de l'émetteur.
- Enquête en cours : VK est réfugié aux USA depuis 2001.

9 Premier monitoring officiel

- 2 juillet 1992, 6.400 Khz, bande irrégulière adossée à 49 mètres (BBC-M, Nairobi).
- Les données de la BBC-M sont fournies à la FBIS (CIA) par suite de l'UKUSA Agreement (1943).

10 Fréquences.

Ondes courtes, amplitude modulée (AM), pas de SSB/BLU.
Initialement 6.400 Khz (bande tropicale).
Ensuite 6.200 à 6.400 Khz (antenne fouet de 12 mètres, quart d'onde)
Piratage et interférences sur fréquences radio officielles de la BBC.

11 Heures de transmission :

0400 – 0530 GMT
1000 – 1135 GMT
1715 – 2005 GMT

12 Bande d'annonce

« *This is Radio Muhabuura. Radio Muhabuura, the voice that repatriates the voice of the RPF Inkootanyi* ».

13 Emetteur

- Cristaux à fréquence interchangeable.
- Une seule indication de double cristal simultanée (FBIS-IV), mais faute de transcription de l'heure.
- Enquête en cours : Yaesu, Brown Boveri, Trio-Kenwood, Motorola ?

14 Localisation de l'émetteur

- Mi-1991 : sud ougandais.
- Déménagement à Bujumbura pour mieux couvrir le sud rwandais : appui de Pierre Buyoya (Dictateur Tutsi 1987-1993).
- Début octobre 1993 : fermeture de l'antenne à Bujumbura et arrêt des aides publiques au FPR : ordre de Melchior Ndadaye (Président Hutu élu, assassiné le 21 octobre 1993).

Alison Des Forges Liebafsky écrit dans son « livre blanc » : « *Pour beaucoup de Rwandais et de Burundi, le FPR était impliqué dans l'assassinat de Ndadaye. (...) Cette présence du FPR à Bujumbura [400 Inkotanyi selon Denis Polisi] et sa participation au putsch militaire est attestée dès octobre 1993. (...) Effectivement, on venait de fermer les antennes de radio Muhabura dans les faubourgs de Bujumbura et on stoppait les aides publiques au FPR* » (pp.139-140).

- Novembre 1993 : hauteurs de Mulindi.
- > 6/4/1994 : déménagements réguliers.

Emmanuel Mugonga (directeur à l'Information, FPR), déclara en juillet 1994, après la victoire des Inkotanyi : « (...) *il nous fallait bouger sans cesse. Pour suivre les déplacements du Front et des populations. Egalement, bien sûr, pour des raisons de sécurité* ».

- Avril-mai 1994 : principalement à Byumba.
- Fin juin 1994 : Centre Christus (?).
- Juillet 1994 : Kigali, bureaux de Radio Rwanda.

15 Couverture géographique

- Couverture initiale du Rwanda à l'exception du sud (mi-1992) : émetteur en Ouganda.
- Capté jusqu'à Nairobi.
- Portée de plusieurs centaines de kilomètres (Faustin Ntilikina).
- « *Elle était captée sur toute l'étendue de la République* » (Affaire ICTR-99-52-T ; témoin I2 ; 25/10/2002 ; Me Ellis).

16 Transmission radio.

- Ondes courtes : amplitude modulée, formule de Maxwell, SINPO.
 - Radio Rwanda.
 - Deutsche Welle Kinyinya.
 - Radio Muhabura.
- Fréquence modulée :
 - Radio RTLM SA.

17 Fermeture de Radio Muhabura

- Dernier monitoring : 9 juillet 1994 (BBC-M).

- NON RESQUIESCAT IN PACE.
- Réouverture de Radio Rwanda : 15 juillet 1994 : 6.055 Khz.

18 Langues

Anglais, Français, Kinyarwanda, Swahili.

19 Personnel : 22 personnes identifiées.

- MUGONGA Emmanuel.
- RUTAYISIRE Wilson « Shabani » (1994) « Khadafi » (Congo)
 - Disgracié et remplacé par Joseph Bideli à l'ORINFOR.
 - Wilson « Shabani » Rutayisire a été assassiné en juin 2000 à Kisangani (RDC) par des éléments de la cellule locale du DMI qui ont profité des combats contre la faction ougandaise pour mettre en œuvre le plan présidentiel d'élimination.

Abdul Ruzibiza :: « le lieutenant-colonel Wilson Rutayisire a été tué par balles par le lieutenant-colonel Mulisa sur ordre du général-major Paul Kagamé. Il était soupçonné d'être à la tête d'un groupuscule de militaires rentrés de l'Ouganda et qui n'approuvaient pas la façon dont Kagame dirigeait le pays. Ces militaires étaient persuadés que le général-major Paul Kagame commettait des fautes graves qu'il serait difficile de corriger plus tard, comme tuer et emprisonner injustement la population, accuser tous les Hutus de génocide et engager beaucoup de miliciens Interahamwe connus dans l'APR » (2005, p.421) .
- KARAKE Mweusi
 - Economiste (Makerere).
 - Chef de programme 1991-1993 à Radio Muhabura.
 - Parti en 1993 aux USA en stage de gestion de la presse écrite.
 - ORINFOR (1994), COMESA (2004)
- MUGABE Jean-Pierre.
 - Tribun du Peuple, exil aux USA.
- « KAMANZI Ntabiri »
 - Demandez sa véritable identité à la psychologue norvégienne Evelin Gerda Lindner.
- MUZINGA Emmanuel.
- MUGABO Callixte.
- BUTERA Pierre-Célestin.
- HIKIRIMANA Jean-Baptiste.
- KADES – KADEA - KARERA Jean-Baptiste.
- MIGAMBI Ferdinand.
- NKUNDWA Claude.
- NDAMBAJE – NDAYAMBAJE Wilson.
- NYILIMBWA Gérard.
- Nicodème X.
- KABAVU Emmanuel.
- TATU Jean-Baptiste.
- MWENE BUKUNGU.
- KAYIBANDA Louise.
- HABINEZA Jean-Paul.
- « PAUL »
- MANZI « Bucumi » Sudi Fadi

20 Audience

- Faible car programmes principalement de propagande en anglais et un peu en kinyarwanda, s'adressant à une élite.
 - Par contre RTLМ émettait en français et kinyarwanda, s'adressant au peuple et surtout aux jeunes.
- Sources d'information.
- Le vaste réseau d'espionnage des cellules infiltrées.
 - > Fin décembre 1993 : 3-Bn au CND.

21 Lignes directrices de Radio Muhabura : PROPAGANDE EN FAVEUR DU FPR

1/ CONTRE-PROPAGANDE CONTRE LE REGIME HABYARIMANA ET CONTRE LE GOUVERNEMENT RWANDAIS INTERIMAIRE

2/ INCITATION A LA VIOLENCE

3/ CAMOUFLAGE DE LA STRATEGIE ET DES CRIMES DE GUERRE DU FPR

4/ COMPLICITÉ DE MEURTRE PAR NON-ASSISTANCE DES VICTIMES EN DANGER.

5/ CRITIQUE DE (L'INACTION OU DE TOUTE INTERVENTION MILITAIRE DE) LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

22 INFLUENCE DE LA PROPAGANDE DU FPR SUR LA LIBERTE DE LA PRESSE RWANDAISE APRES JUILLET 1994

Chemin de croix ou prison à ciel ouvert pour les journalistes rwandais depuis juillet 1994.

23 Modules de recherche internet.

Recherche des références aux radios des Grands Lacs africains sur deux modules de recherche

Type de Radio	Sites mentionnés par Google.com	Sites mentionnés par Alltheweb.com
RTLM + RTLMC	52.360 (72,00 %)	86.376 (53,51 %)
Radio Rwanda	18.600 (25,57 %)	73.300 (45,90 %)
Radio Muhabura	1.765 (02,43 %)	1.755 (01,09 %)
TOTAL RWANDA	72.725 (100,00 %)	161.431 (100,00 %)
Radio Uganda	24.600	42.100

Recherche des références aux radios des Grands Lacs africains parmi les livres en format électronique

Type de Radio	Nombre de livres s'y référant.
RTLM, Radio Télévision des Mille Collines	782 (63,17 %)
Radio Rwanda	380 (30,69 %)
Radio Muhabura	76 (06,14 %)
TOTAL RWANDA	1.238 (100,00 %)
Radio Uganda, Radio Ouganda	619

Après avoir remporté la victoire, le FPR a réussi à cacher les enregistrements de Radio Muhabura, blâmant ainsi exclusivement le régime Habyarimana d'avoir créé une situation politique explosive avec l'aide, de surcroît, d'une chaîne médiatique privée, la RTLM. Les Inkotanyi finirent par nous convaincre que le président Habyarimana s'est suicidé comme Umutabazi au service de leur cause !

24 Témoins Objectifs se référant à Radio Muhabura.

MIHIGO Igor Wabo, NTILIKINA Faustin, NGIRABATWARE Augustin, MBONIMPA Melchior, DE SOUTER Serge, PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, NSENGIMANA Nkiko, MUKAMUGANGA Madeleine, CHEUZEVILLE Hervé, POMERLEAU Yvon, MFIZI Christophe, GASANA James Kwizera, LINGUYENEZA Vénuste (Mgr), KAREGE Anicet, CONOIR Yvan, VERNA Gérard, NDAHAYO Eugène, KANYABASHI Joseph., GUICHAOUA André, ERNY Pierre, KABAGEMA Edouard., BAKUNDA ISAHU CYICARO Pierre-Célestin., NDUWAYO Léonard., DEGUINE Hervé, OVERDULVE C.M., COMBY Jean, KAREMANO Charles., NTISONI Lambertus, DE BROCQUEVILLE Huguette, DE BOISDEFFRE Pierre., BURANGA Anicet, MUSABYIMANA Gaspard, BOOH BOOH Jacques-Roger, MARYSSE Stefaan, GULSETH Hege Løvdal., ALEXIS Monique, MPAMBARA Ines., UMURAZA Chantal., KINTU Remigius, MADSEN Wayne, ARUN KUMAR BANERJI, MARTINEZ Luis, MPAYIMANA Philippe, BANYAKU LUAP EPOTU...

25 Témoins non objectifs se référant vaguement à Radio Muhabura

DES FORGES LIEBHAFSKY Alison (ALDF).

Références aux trois radios rwandaises en exercice en 1994, dans le livre « Aucun témoin ne doit survivre » (1999), HRW/FIDH.

Radio	Radio Muhabura	Radio Rwanda	RTLMC Mille Collines	Total
Nombre (%)	12 (13,3 %)	30 (33,3 %)	48 (53,4 %)	90 (100 %)

Au cours d'un débat « Rwanda Initiative », coordonné par Frank Chalk, AFDL déclara ce qui suit : « Concernant la question, la question finale posée sur Radio Muhabura, qui était la radio du FPR, et, de fait, il est exact qu'il y a eu des accusations concernant le fait que Radio Muhabura aussi faisait la promotion de la haine raciale et de la peur, pas d'incitation au génocide, bien sûr, mais qu'elle entretenait une atmosphère propice à engendrer la violence ». ALDF déplore : « Malheureusement, nous n'avons pas la même banque de données d'informations concernant Muhabura. Les textes que j'ai consulté jusqu'à présent, suggèrent plus un nationalisme anti-ethniste, anti-Habyarimana pour préciser, mais pas de la même nature que la RTLM¹. ALDF poursuit : « Laissez-moi vous rappeler que l'idéologie du FPR s'est fondée sur une sorte d'idéologie nationaliste révolutionnaire des années 1970, et en raison de cela, il s'agit d'un mouvement qui se définit lui-même comme anti-ethnique et nationaliste, et s'appelle lui-même une famille au sein de laquelle chacun a sa part. J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une affirmation idéologique, et pas nécessairement la réalité, et que je n'adhère pas à cela. Je vous raconte simplement que, parce qu'il s'agit de leur idéologie, il n'est pas surprenant de constater que leurs transmissions [radiophoniques] vont dans un même sens, et que, en effet, au cours du génocide, ils allèrent aussi loin jusqu'à inviter les Interahamwe, la milice, la milice génocidaire, de traverser les lignes [de front] et de se joindre à eux, ce que certains firent. Ainsi, plutôt que de tenter d'exclure, ils essayaient d'élargir leur base et d'inclure le plus grand nombre possible »

Citons d'autres auteurs niant l'impact de Radio Muhabura : OMAAR Rakiya, CHATAIN Jean, MELVERN Linda R., épouse Phil Green, DIALLO Tafsir, NDAHIRO Alfred, RUTAZIBWA Privat, PRUNIER Gérard, KUPERMAN Alan J., HYDEN Goran, LESLIE Michael, OQUNDIMU Folu F., DE ZEEUW Jeroen, KUMAR Krishna, LORD Kristin M., ADEKUNLE Julius O., LEHMANN Ingrid A, PRICE Monroe E., THOMPSON Mark, CHRETIEN-GONI Jean-Pierre, DUPAQUIER Jean-François, KABANDA Marcel, NGARAMBE Joseph, GOUREVITCH Philip, WALLIS Andrew, CASTONGAY Jacques, MAS Monique, HUGHES Nick, RITTNER Carol, ROTH John K., WHITWORTH Wendy, BOWEN Roger W, ADELMAN Howard, SUHRKE Astri, DOWNING John, HUSBAND Charles, GUILLEBAUD « Meg » Margaret, KELLOW Christine L., STEEVES H. Leslie, GATWA Tharcisse, STRAUS Scott, KIRSCHKE Linda, CHALK Frank, CAPLAN Gérald, DOYLE Mark, DOWDEN Richard, DAHINDEN Philippe, KAMANZI Ntabiri, DESROSIERS Marie-Eve, PONTZEELE Sophie, DOS SANTOS Silva Alexandre, SAYLOR Kathryn C., SCHIMMER Russell, SELLSTRÖM Tor, WOHLGEMUTH Lennart, MITCHELL Jolyon, MINEAR Larry, KENT Randolph C., ORTH Rick, COHEN Jared, KELLOW Christine L., STEEVES H. Leslie, DALLAIRE Roméo...

26 LE TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL POUR LE RWANDA (TPIR).

NAHIMANA Ferdinand, NGEZE Hassan, BARAYAGWIZA Jean-Bosco (ICTR-99-52-T).

- En 1998, les conseils de Ferdinand Nahimana demandent d'avoir accès aux enregistrements sonores de Radio Muhabura.
- Au cours de la nuit du mercredi 22 novembre 2001, un des avocats de Ferdinand Nahimana, M^e Floyd, fut discrètement mis au courant que le Bureau du Procureur détenait **200 cassettes enregistrées de Radio Muhabura**.
- Mathias Ruzindana, spécialiste en socio-linguistique (social-linguistics expert) donna son témoignage dès le mercredi 20 mars 2002 au matin, en sa qualité de 43^{ème} témoin à charge du Procureur américain Stephen Rapp. Bizarre comme nomination de témoin-expert, vu qu'il est de notoriété publique à Arusha que le traducteur-traducteur Mathias Ruzindana est un employé de la section des langues du TPIR (ICTR Language Section). C'est pour cela qu'en date du 27 mars 2002, face à la Cour composée des juges Navanethem Pillay (Afrique du Sud), Erik Mose (Norvège) et Asoka de Zoysa Gunawardana (Sri Lanka), l'avocate de Nahimana, Me Diana Ellis, osa répliquer que « Ruzindana, étant virtuellement un employé du tribunal, avait perdu l'indépendance d'un académicien, exigée pour un témoin expert (expert witness) ».
- Le 24 septembre 2002, le Procureur a confirmé qu'il était en possession de 27.755 pages de documents et de 14 bobines de micro-fiches qui lui ont été récemment fournies par le US Deputy War Crimes Ambassador à Arusha. Ces bobines ont été digitalisées et copiées sous forme de 4 CD-ROMs.

Les documents exclus de l'inspection par la Défense sont les documents internes tels que définis à la Règle 70(A), ainsi que le matériel révélant l'identité des témoins non appelés à témoigner dans ce procès, mais qui pourraient être sujets de mesures de protection sous les Règles 69 et 75 dans d'autres procès ou des procès futurs. Ans le but de protéger les droits de l'accusé, ces documents exclus de l'inspection sont mis à disposition de la Chambre pour une inspection *in camera* aux termes de la Règle 66(C).

- NB : THN002 1473-4 : résumés écrits à la main d'émissions de Radio Muhabura.
- Le 24 janvier 2003, la Chambre rejette cette demande, relevant que les matériaux en question avaient déjà été communiqués à la Défense qui les voulait uniquement sous forme de microfiches, et non de cédéroms,

¹ La phrase exacte en anglais est : « We don't have the same reservoir of information about Muhabura unfortunately ».

et soulignant en outre les efforts déployés par la Chambre pour aider la Défense à obtenir cette masse de matériaux qu'elle avait désormais en sa possession.

• M^e Rapp informa la Chambre qu'il faisait des recherches en la matière et qu'il n'était pas non plus au courant que les enregistrements de Radio Muhabura étaient disponibles. Il ajouta que le Bureau du Procureur avait été informé du fait que le Dr. Ruzindana était en cours de lecture afin de déterminer ce qu'il fallait sélectionner !

• Docteur Mathias Ruzindana devait choisir les enregistrements de Radio Muhabura à fournir à la Défense en fonction de leur « pertinence ».

• Au point 456 (p.155) du compte rendu du jugement final, rendu par le TPIR à l'encontre de Ferdinand Nahimana, il est écrit : « *Radio Muhabura a été critiquée de manière similaire comme diffusant des informations susceptibles d'inciter des Rwandais à la haine. Les représentants de radio Muhabura ont pris la parole et ont défendu la presse d'opinion, mais se sont différenciés de la RTLM et ont récusé l'incitation à la haine ethnique* ».

Mêmes blocages systématiques dans les procès :

BAGILISHEMA Ignace (ICTR-95-1A-T).

KAYUISHEMA Clément & Co.

NYIRAMASUHUKO Pauline, NTAHOBALI Arsène Shalom, NSABIMANA Sylvain, NTEZIRYAYO Alphonse, KANYABASHI Joseph, NDAYAMBAJE Elie (ICTR-98-42-T).

BIZIMUNGU Casimir, MUGENZI Justin, BICAMUMPAKA Jérôme-Clément, MUGIRANEZA Prosper (ICTR-99-50-T).

KAJELIJELI Juvénal (ICTR-98-44A-T).

NDINDILYIMANA Augustin, BIZIMUNGU Augustin, NZUWONEMEYE François-Xavier, SAGAHUTU Innocent (ICTR-2000-56-T).

SEMANZA Laurent (ICTR-97-20-T).

NTAGERURA André (ICTR-99-46-I).

MUSEMA Alfred (ICTR-96-13).

27 INTERET D'UNE BASE DE DONNEE SUR RADIO MUHABURA.

- Une banque de données est indispensable pour que tout un chacun puisse objectivement savoir ce qui s'est réellement dit sur Radio Muhabura.
- La banque de donnée des transcrits de médias radios concernant le Rwanda contient actuellement 397 transcrits d'enregistrements de Radio Muhabura, soit 40% de l'ensemble des transcrits déjà analysés, et correspondant à un total estimé de 11 heures d'enregistrement.
- Cette radio rebelle était un outil au service de la stratégie de prise exclusive du pouvoir par le mouvement politico-militaire RPF-Inkotanyi.
- Depuis la mise en place du TPIR, il y a un blocage systématique de l'accès aux enregistrements audio de Radio Muhabura, enregistrements faits à Nairobi – Kairen par le BBC-Monitoring et copié pour le FBIS (CIA) et le US State Department. C'est l'Administration américaine (USSD) qui a fourni les documents au Bureau du Procureur.
- L'analyse des transcrits de Radio Muhabura, obtenus par examen des publications officielles de la BBC-Monitoring (SWL) et de la CIA (FBIS-IV) révèle que Radio Muhabura s'est fait le relai systématique de la position inflexible du FPR : diabolisation du régime du Président Juvénal Habyarimana, escamotage systématique de la vérité, diabolisation du gouvernement intérimaire, division des Rwandais entre eux, camouflage des crimes du FPR, refus de cessez-le-feu, manipulation des consciences.
- Radio Muhabura émettait en ondes courtes et était donc audible partout au Rwanda. Son impact était donc plus important sur les Rwandais que Radio Rwanda et RTLM qui avaient été réduites au silence tout au début de la reprise de la guerre en avril 1994, la RTLM ayant utilisé après le camion-antenne de Radio Rwanda en fréquence modulée, avec un impact limité dans un rayon d'une trentaine de kilomètres.
- L'accès par la Défense à tous les documents disponibles, y compris les enregistrements audio de Radio Muhabura, est une *conditio sine qua non* de Justice équitable pour tous.
- Au contraire, le blocage systématique à son accès démontre l'ingérence d'intérêts politiques et stratégiques supérieurs, américains plus que britanniques, ce qui n'honore pas la conception que l'humanité se fait d'une justice impartiale et équitable pour tous.

Bruxelles, le 21 mai 2010.

Docteur PUTS Jean-Paul, Chercheur Indépendant.

yannick.puts@gmail.com